

21 jan 2022 -17:47

Appartient à Conseil des ministres du 21 janvier 2022

Projet de circulaire relative au contrôle budgétaire 2022

Sur proposition de la secrétaire d'Etat au Budget Eva De Bleeker, le Conseil des ministres a approuvé un projet de circulaire contenant les directives relatives au contrôle budgétaire 2022.

Le projet de circulaire précise les hypothèses utilisées par le SPF Stratégie et Appui (BOSA) ainsi que le calendrier et les modalités prévues pour la préparation du contrôle budgétaire 2022, ainsi que pour la préparation de la note du Comité de monitoring du 17 mars 2022.

La circulaire demande également au Comité de monitoring d'établir pour le 17 mars 2022 une actualisation de la projection pluriannuelle 2022-2027. Les estimations doivent se baser entre autres sur les paramètres macroéconomiques du budget économique et des prévisions pluriannuelles du Bureau fédéral du Plan.

Il est important dans cet exercice d'avoir une idée claire de l'impact sur les recettes et les dépenses des mesures spécifiques prises par le gouvernement dans le contexte de la crise sanitaire liée au coronavirus. De plus, un suivi permanent sera désormais assuré sur l'impact des mesures budgétaires prises par le gouvernement.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Eva De Bleeker, secrétaire d'État au Budget et à la Protection
des consommateurs
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 06
<https://debleeker.belgium.be>
info.debleeker@just.fgov.be

Nele Matthys
Porte-parole
+32 479 90 90 77
nele@debleeker.be